



Communiqué de presse

22 mars 2021

Plan Climat Energie Territorial – Mobilité douce

Le réseau WiiiZ de Cap AZUR poursuit son déploiement avec l'installation de 23 bornes de recharge électrique et hybride supplémentaires

Sous l'impulsion de son président David Lisnard, le Pôle Métropolitain Cap AZUR, coopération de projets créée en février 2018, regroupant les communautés d'agglomération et de communes de Cannes Lérins, Pays de Grasse, Sophia Antipolis et Alpes d'Azur, poursuit sa démarche de développement, sur son bassin de vie, d'un réseau d'Infrastructures de Recharges pour Véhicule (IRVE) en faveur d'une mobilité plus durable et d'une meilleure maîtrise de l'énergie. Initialement identifiée comme la première action du Pôle Métropolitain Cap AZUR, le développement du réseau de bornes de recharge électrique WiiiZ permet aux propriétaires de véhicules électriques et hybrides de disposer de points de recharge publics. Ainsi, entre 2019 et 2021, 23 nouvelles bornes ont été déployées, en complément des 97 installées depuis 2018 sur le bassin de vie métropolitain, soit un total 120 points de recharge. L'objectif : optimiser le maillage du réseau et diminuer progressivement les émissions de CO2.

« Favoriser et accompagner les conditions de développement des véhicules électriques sur notre bassin de vie est plus qu'un engagement. C'est localement une action concrète qui participe activement à réduire l'empreinte carbone, améliorer la qualité de notre air et à lutter contre l'effet de serre et le réchauffement climatique. L'augmentation de 595% de charges entre 2018 et 2020 conforte la pertinence et le développement de ce dispositif dans l'Ouest des Alpes-Maritimes. »

David Lisnard, Président de Cap AZUR

L'optimisation du maillage des bornes WiiiZ au service de la transition énergétique

Conscients des enjeux climatiques et énergétiques de demain, les territoires de Cannes Lérins (CACPL), des Communautés d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG) et de Sophia Antipolis (CASA) se sont engagés collectivement dès 2011 dans l'élaboration d'un Plan Climat Énergie Territorial commun. Afin d'apporter une réponse concrète conforme aux objectifs d'une **mobilité plus durable et d'une meilleure maîtrise de l'énergie**, les trois établissements publics de coopération intercommunale (E.P.C.I.), à travers le Pôle Métropolitain Cap AZUR, ont installé sur leur territoire, **dès février 2018**, le dispositif WiiiZ, **leur premier réseau public d'IRVE**. Déjà présent dans de nombreux parcs de stationnement, il vise à proposer un mode alternatif de déplacement respectueux de l'environnement et l'accès pour tous à un point de charge sur le domaine public.

Depuis février 2018, le réseau est en constant développement et propose aux usagers un service de recharge unique dans l'Ouest des Alpes-Maritimes. Afin de répondre aux attentes et besoins des usagers, et d'optimiser le maillage du réseau sur le territoire, **23 nouvelles bornes ont été déployées en complément des 97 bornes installées depuis 2018**. **Mises en place entre 2019 et 2021**, ces dernières ont été implantées au sein des communes suivantes : **Cannes, Le Cannet, Théoule-sur-Mer, Mandelieu, Antibes, Valbonne, Villeneuve Loubet, Biot, Grasse, Peymeinade et Mouans-Sartoux**.



Carte des emplacements des bornes de recharges pour véhicules électriques

Ainsi, le réseau WiiiZ compte aujourd’hui **120 bornes de recharge ouvertes au public**, réparties sur les **39 communes des trois territoires partenaires** (soit 40 bornes par intercommunalité). De même, la **Communauté de Communes Alpes d’Azur rejoindra le service WiiiZ au cours de l’année 2021** permettant à l’ensemble des usagers du Pôle Métropolitain de bénéficier de ce service. En outre, la politique de densification du réseau WiiiZ est en phase avec la **croissance du nombre d’immatriculations de véhicules électriques** du marché de l’automobile dans les Alpes-Maritimes et **les évolutions réglementaires**.

Dès 2018, ce réseau avait bénéficié de financements de l’Agence de l’environnement et de la maîtrise de l’énergie (A.D.E.M.E.) à hauteur de 50% du montant des 97 premières bornes grâce au programme Investissements d’Avenir (voir annexes). En 2019 et 2020, prime CEE ADVENIR et l’Appel à projet SMART IRVE de la Région ont contribué au financement des nouvelles installations à hauteur de 80% soit un montant total de **230 000 € TTC**.

Une utilisation en constante augmentation

La fréquentation des bornes de recharges WiiiZ enregistre une très forte croissance depuis 2018. En effet, avec ses **13 587 charges en 2020 sur le territoire métropolitain**, le réseau compte **286 abonnés** et a enregistré **une hausse de 42%** par rapport à 2019, et cela, **malgré les deux confinements** qui ont entraîné une baisse importante de la fréquentation au **cours des mois de mars, avril, mai et novembre**.

Fort de son succès, le réseau WiiiZ se présente comme un dispositif performant qui affiche **97% de disponibilité du parc**. A titre de comparaison, le territoire national indique une moyenne de **76%¹ de disponibilité**. Par conséquent, **le réseau WiiiZ fait partie des réseaux nationaux les plus fiables**.

Les chiffres clés 2020 du réseau WiiiZ sur le territoire Cap AZUR :

- **1 200 000 km parcourus** en voitures électriques
- **17 kWh d’énergie** délivrée en moyenne / charge
- **3h30 de temps de charges moyen**
- **9 kW** de puissance moyenne de charge
- **286 abonnés** (+73% par rapport à 2019)
- **13 587 charges** (+ 42% de charges par rapport à 2019)

Evolution depuis 2018 :

- Nombre de charges :
 - **2018 : 1 954**
 - **2019 : 9 469** (+384% de charges par rapport à 2018)
 - **2020 : 13 587** (+42% de charges par rapport à 2019 et 595% par rapport à 2018)
- Nombre d’abonnés :
 - **2018 : 89 abonnés**
 - **2019 : 165 abonnés** (+85% par rapport à 2018)
 - **2020 : 286 abonnés** (+73% par rapport à 2019)

¹ D’après les résultats de l’Observatoire de la qualité du service de recharge des véhicules électriques de l’AFIREV publiés en février 2021, issus de l’étude de 20 000 points de charge et de l’analyse de 600 000 charges

ANNEXES :

Une nécessité en phase avec la demande et l'évolution réglementaire :

Cap AZUR, doté d'un territoire dont le développement économique et touristique impose une protection optimale de son environnement, a anticipé de manière proactive, les évolutions liées au marché de l'automobile électrique et à la réglementation.

En effet, le territoire des Alpes-Maritimes compte **2 473 véhicules électriques** immatriculés et constitue, de ce fait, le département affichant le **plus grand nombre d'immatriculations de la région Sud** après le département des Bouches du Rhône. A ce titre, les **Alpes-Maritimes enregistrent une hausse notable de 200% des immatriculations de véhicules électriques entre 2019 et 2020²**. Ces données de vente confortent le Pôle Métropolitain dans sa **politique de densification du réseau WiiiZ**.

De même, le dispositif est en phase avec les évolutions réglementaires, notamment, avec **la Loi d'Orientation des mobilités (LOM)**, qui prévoit l'installation dès 2021, au sein de tous les bâtiments neufs ou rénovés d'une obligation d'équipement de bornes de recharges. En plus des obligations de pré-équipement, le texte prévoit l'installation obligatoire de bornes dès 2025.*

Le réseau WiiiZ s'inscrit ainsi pleinement dans la dynamique nationale en proposant un maillage de bornes en voirie, complémentaire des bornes installées sur les parkings privés. En outre, il répond activement aux enjeux de développement durable du territoire.

***L'article 23 - L. 111-3-5 de la loi LOM**, la loi d'orientation des mobilités décrit que « Les bâtiments non résidentiels comportant un parc de stationnement de plus de vingt emplacements disposent, au 1^{er} janvier 2025, d'au moins un point de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables situé sur un emplacement dont le dimensionnement permet l'accès aux personnes à mobilité réduite. Ces bâtiments disposent d'un point de charge par tranche de vingt emplacements supplémentaires, sauf si des travaux importants d'adaptation du réseau électrique sont nécessaires pour remplir cette obligation ». Ainsi, cela implique la mise en place de bornes de recharge pour véhicule électrique, de façon rétroactive dans l'existant, à horizon 2025.

Présentation des dispositifs de financement :

Le Programme des Investissements d'Avenir géré par le Commissariat général à l'investissement est un dispositif d'aide opéré par l'ADEME, visant à soutenir le déploiement des infrastructures de recharge à l'initiative des collectivités territoriales, lancé par l'Etat le 10 janvier 2013 et intitulé « Dispositif d'aide au déploiement d'infrastructures de recharge pour les véhicules hybrides et électriques ».

L'appel à projets SMART IRVE (déploiement d'infrastructures de recharge intelligentes de véhicules électriques) de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a été publié avec le plan climat régional en décembre 2017 et a vocation à poursuivre le maillage du territoire en bornes de recharge pour véhicules électriques. Il accompagne la mise en œuvre de la mesure phare de l'axe 1 « Cap sur l'éco-mobilité » du plan climat qui vise à équiper le réseau routier d'une station de recharge d'initiative publique tous les 100 km en 2021.

Créé en 2016, le **programme ADVENIR** vise, grâce au mécanisme des CEE (Certificats d'Economie d'Energie), à compléter les initiatives publiques de soutien à l'électromobilité via le développement des infrastructures de recharge.

² Source : « traitement AVEM d'après données AVERE-France / AAA Data »

QU'EST-CE QUE WIIIZ ?

WIIIZ est un service public de recharge pour véhicules électriques proposant plus de 110 bornes déployées sur le territoire de trois Communautés d'Agglomération de l'Ouest du département des Alpes-Maritimes : Sophia Antipolis, Cannes Pays de Léiris et Pays de Grasse.

COMMENT ÇA MARCHÉ ?

Le service WIIIZ vous permet de recharger votre véhicule électrique grâce à plusieurs formules :

- Abonnez-vous au tarif préférentiel sans engagement**
Abonnez-vous au service pour 6€/mois et bénéficiez de tarifs préférentiels. L'abonnement vous permet de vous identifier grâce à votre badge sur toutes les bornes de WIIIZ et également sur les bornes des réseaux partenaires.
- Abonnez à un autre service**
Vérifiez si votre opérateur de mobilité est partenaire avec le réseau WIIIZ sur wiiiz.fr rubrique « réseaux de bornes » et utilisez votre badge habituel.
- Utilisateurs occasionnels**
Pas encore abonné ? Vous pouvez accéder au service de recharge WIIIZ grâce à l'application « WIIIZ » ou au site internet wiiiz.fr rubrique « rechargez-vous ».

Propriétaire de véhicule électrique ? Dans les communes proposant du stationnement payant, vous ne payez que la charge, le stationnement est gratuit le temps de l'utilisation de la borne.

AVEC UN SMARTPHONE

Vous êtes de passage ou utilisateur occasionnel, vous pouvez vous brancher via votre smartphone.

Vous scannez le QR code situé sur le côté de la borne et vous vous laissez guider.

OU

Vous téléchargez l'appli mobile « WIIIZ » et vous vous laissez guider.

AVEC UN BADGE



Fonctionnement des bornes

DÉMARRRER LA CHARGE

1. Je sélectionne mon point de charge
2. Je passe le badge sur la borne
3. J'ouvre la trappe et je branche mon véhicule

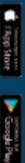
ARRÊTER LA CHARGE

1. Je sélectionne mon point de charge
2. Je passe le badge sur la borne
3. Je débranche mon véhicule et je referme la trappe

COMMENT SOUSCRIRE AU SERVICE ?

Abonnez-vous facilement et sans engagement sur le site wiiiz.fr, dans l'onglet « Rechargez-vous » ou sur l'application mobile WIIIZ disponible sur App Store et Android Market.

Frais de dossier incluant le badge : 10€ TTC



QUELS SONT LES TARIFS ?

Tarifs du service

■ Abonnement : 6€ TTC/mois

■ Zones urbaines (en bleu sur la carte)*

Tarifcation TTC à l'usage ¹	Coût 1 ^{er} heure recharge journalière (22kWh)	Coût 12 ^h suivante recharge journalière (22kWh)	Coût forfait recharge nuit (20h-5h à 7kWh)
Utilisateurs occasionnels	3 €	2 €	8 €
Abonnés	2 €	1 €	5 €

■ Zones de montagne (en vert sur la carte)*

Tarifcation TTC à l'usage ¹	Coût 15 journées (9h à 7kWh)	Coût de la journée recharge journalière (22kWh)	Coût forfait recharge nuit (20h-5h à 7kWh)
Utilisateurs occasionnels	5 €	10 €	6 €
Abonnés	3 €	6 €	4 €

* Retrouvez toutes les communes sur lesquelles des bornes sont installées sur wiiiz.fr

OÙ TROUVER LES BORNES DE RECHARGE ?

Retrouvez l'intégralité des emplacements des bornes du réseau WIIIZ ainsi que les bornes de nos partenaires sur le site internet wiiiz.fr



- Andon
- Antibes Juan-les-Pins
- Auribeau-sur-Siagne
- Biot
- Bouyon
- Cabris
- Caille
- Cannes
- Châteauneuf
- Collongues
- Escagnolles
- Gourdon
- Grasse
- Gréolières
- La Colle-sur-Loup
- La Roquette-sur-Siagne
- Le Bar-sur-Loup
- Le Cannet
- Le Mas
- Le Rouret
- Le Tignet
- Mandelieu-La Napoule
- Mougins
- Mougins
- Opio
- Pégomas
- Peymeinade
- Roquefort-les-Pins
- Saint-Auban
- St-Cézaire-sur-Siagne
- Saint-Vallier-de-Thiery
- Séranon
- Spéracèdes
- Théoule-sur-Mer
- Tourettes-sur-Loup
- Valbonne Sophia Antipolis
- Vallauris Golfe-Juan
- Villeneuve-Loubet

Contact

Service Presse Agglomération Cannes Lérins :
presse@cannespaysdelérins.fr / 04.97.06.41.41 / 04.89.82.27.45